

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 30 (1993)
Heft: 1143

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'INVITÉ DE DP

Et si la prochaine session avait lieu à Luxembourg ?

BEAT KAPPELER

économiste et journaliste indépendant

A la fin de leur séjour à Genève, les parlementaires suisses-allemands ont exprimé leur satisfaction et leur surprise. Certains avouent même avoir eu comme une révélation. D'aucuns étaient pour la première fois à Genève et pratiquement personne n'avait séjourné en Suisse romande, ne serait-ce que pour quelques jours. Voilà qui confirme mes pires craintes et m'amène à deux conclusions.

J'ai toujours craint que les décisions du parlement, si souvent insuffisantes, le soient par la mauvaise connaissance des dossiers, des sujets, par bêtise en quelque sorte. Ces aveux publics et multiples de méconnaissance d'une partie importante du pays me le confirment. Sociologiquement parlant, ce parlement est composé de présidents de communes, de conseillers cantonaux des vallées rurales retirées, d'employés du secteur public — donc de gens qui habitent une orbite très locale, professionnellement et politiquement. Et comme tous les gens simples, ces parlementaires apprennent en touchant les choses et non en lisant des dossiers.

C'est pourquoi j'arrive à la conclusion que ce parlement doit continuer à faire ses sessions ailleurs qu'à Berne. La prochaine étape devrait être un des palais de la Communauté européenne sur le plateau de Kirchberg, au Luxembourg. Longer la bâtisse ultra-moderne de la Cour européenne pour aller à une séance de commission dans le bâtiment Jean Monnet, aller vite demander entre deux séances quelques documents à l'Office des publications officielles des CE, tomber sur un officiel danois ou grec dans un restaurant le soir, c'est ce genre d'évidence dont semblent avoir besoin ces parlementaires suisses qui viennent des vallées.

La deuxième réforme du parlement devrait être l'interdiction de tout autre mandat public des députés. D'une pierre deux coups — on arriverait ainsi à créer une couche vraiment nationale de politiciens. Leur horizon serait forcément la politique nationale, internationale quelquefois, et non plus la politique locale. Le deuxième avantage serait qu'ils auraient enfin plus de temps à disposition. Je pense que le prétendu surmenage des miliciens ne provient pas de leur profession, mais de leurs multiples engagements politiques locaux, là où ils ont fait leurs débuts en politique. Si la Confédération les payait mieux, comme ils le demandaient récemment, cet argent serait perdu, car peu de parlementaires renforceraient leurs activités nationales, ils s'engouffreraient encore plus dans leurs activités locales peu payées. Avec l'interdiction des cumuls politiques, cette classe de politiciens nationaux aurait tout loisir d'avoir une occupation professionnelle exigeante, gage d'un savoir minimal, sans manquer du temps nécessaire pour se con-

sacrer à son travail politique au niveau national.

Aujourd'hui, de moins en moins de vrais professionnels de la vie civile se font élire. Les salles de Berne sont remplies de gens qui sont des politiciens locaux depuis leur jeunesse, des fonctionnaires à mi-temps d'associations diverses, qui combinent tout cela pour pouvoir vivre. Ils dépendent de chacun de ces petits postes pour joindre les deux bouts et sont donc peu enclins à prendre des risques; ils ne connaissent rien en profondeur mais naviguent en touche-à-tout superficiels. Ceci trahit l'idée du parlement de milice. Le parlement de milice fait au contraire appel à des professionnels de la vie hors de la politique de métier, qui pendant quelques années consacrent une partie de leur temps à la résolution de problèmes. Aujourd'hui, ces politiciens aux multiples petits boulots politiques sont de faux politiciens professionnels à vie — tout en manquant de professionnalisme là où il importe: dans la connaissance du monde. ■

On «informe» gratis

(cfp) La baisse du volume des annonces frappe aussi les journaux gratuits: le 30 septembre, *Super Léman* (50 000 exemplaires) cessait de paraître. Plusieurs journaux gratuits ont également disparu à Zurich.

D'autres, tel le *Berner Bär* inaugurent une nouvelle formule où la couleur, l'agressivité et autres ingrédients de la presse de boulevard visent à conquérir un lectorat: les enquêtes REMP ont en effet révélé que leur tirage est supérieur au nombre estimé de leurs lecteurs.

La plupart des feuilles gratuites paraissant en Suisse alémanique sont hebdomadaires; les mieux implantées, la *Züri Woche* et l'*Anzeiger* (Suisse orientale) ne paraissent pas menacées. La *Züri Woche*, émanant des milieux économiques proches du conseiller national Walter Frey (UDC), a une présentation élégante, utilise habilement le bleu zurichois et distille une pensée politique bien orientée à droite. L'*Anzeiger* publie deux éditions régionales, l'une pour Saint-Gall, Appenzell et le Liechtenstein et l'autre pour la Thurgovie.

La *Bündner Woche* complète la palette de l'éditeur Gasser de Coire qui domine le marché local. Elle est distribuée gratuitement dans le Rheintal proche du chef-lieu cantonal, alors que l'abonnement est payant pour les autres régions.

Les feuilles gratuites peuvent jouer un rôle particulier dans les régions rurales. *Aemme Zytig*

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur:

Pierre Imhof (pi)

Secrétaire de rédaction:

Frances Trezevant

Honegger (fth)

Ont également collaboré à ce numéro:

Marlyse Cuagnier

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Charles-F. Pochon (cfp)

Forum: Beat Kappeler

Abonnement: 75 francs

pour une année

Administration, rédaction:

Saint-Pierre 1

case postale 2612

1002 Lausanne

Téléphone:

021/312 69 10

Télécopie: 021/312 80 40

CCP: 10-15527-9

Composition et maquette:

Frances Trezevant

Honegger, Pierre Imhof,

Françoise Gavillet

Impression:

Imprimerie des Arts et

Métiers SA, Renens